

# Commission stratégique sur l'avenir d'Orly

## Ville et Aéroport demande une audience auprès du Préfet VIAU

Dans un contexte de reprise de croissance du trafic aérien et à l'heure où s'ouvre le débat sur l'organisation des transports dans le cadre du Grand Paris, Nathalie Kosciusko-Morizet, Maurice Leroy et Thierry Mariani ont installé une commission de réflexion sur l'avenir de la plate-forme aéroportuaire d'Orly. Durant un an, elle travaillera sur le rôle et la place de cet aéroport à moyen et long terme afin qu'il reste un point d'entrée majeur du territoire, un élément structurant du réseau de transport parisien et un pôle économique dynamique de croissance et d'emplois. Enfin, elle étudiera les conditions d'une insertion plus harmonieuse de l'aéroport dans son environnement proche et celles de son acceptabilité par les communes riveraines et leurs habitants.

Présidée par le Préfet André Viau, la commission rassemblera toutes les parties prenantes (*l'Etat, les collectivités locales, les organisations syndicales, les représentants des secteurs professionnels et les associations*).

Dans ce cadre, l'association Ville et Aéroport vient de demander une demande d'audience auprès de cette commission afin de rappeler sa position et formuler des propositions pour corriger le déséquilibre existant du système aéroportuaire parisien. Ville et Aéroport a présentée sa position lors de son dernier colloque annuel « **Quelle politique aéroportuaire pour la France après 2012 ?** » qui s'est tenu à l'Assemblée Nationale le 26 septembre.

Depuis la décision de plafonner l'activité de l'aéroport en 1994, suite à l'émotion suscitée par un crash évité de justesse, les gouvernements successifs n'ont d'ailleurs pris aucune initiative. En 2008, un rapport de la Cour des comptes dénonçait déjà l'absence d'anticipation face à la saturation à venir des aéroports parisiens, dont le trafic pourrait être amené à doubler sur les vingt ans à venir.

La plate-forme d'Orly accueille aujourd'hui près de 325 entreprises et génère 27 000 emplois directs.